

FICHE STRUCTURE PARCOURS de Santé en Gériatrie

Soins à domicile

Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) – Site : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/a-qui-s-adresser/les-equipes-specialisees-alzheimer-esa>

Les Équipes Spécialisées Alzheimer (ESA) accompagnent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à un stade léger et modéré et vivant à leur domicile.

L'objectif des interventions est de leur permettre de rester vivre le plus longtemps au domicile, l'équipe aide les personnes à maintenir leur autonomie en stimulant leurs capacités, diminuer les éventuels troubles du comportement et soutient les proches. L'équipe est composée de psychomotriciens, d'ergothérapeutes et d'assistants de soins en gérontologie.

Pour bénéficier de l'intervention de l'ESA, il est nécessaire d'avoir une prescription médicale, elle peut être délivrée par le médecin traitant ou par le médecin spécialiste d'un cabinet libéral ou d'une consultation mémoire. Il est possible de bénéficier de 12 à 15 séances au maximum répartie sur une durée de 3 mois durant une année. Au bout d'un an il est possible de renouveler la prescription.

- ESA Abbaye – 01 55 12 17 37 – eesa@abcd94.fr – Site : <https://www.abcd94.fr/services-a-domicile/domicile-services/equipe-specialisee-alzheimer-esa/>
- ESA G.C.M.S – 01 48 76 47 17 – emsa@gcms-ehpadpublics94.fr – Site : <https://www.gcsms-ehpadpublics94.fr/Equipe-mobile-Alzheimer/3/37/67>
- Santé Service – 01 56 70 24 58 - esa94@fondation-santeservice.fr – Site : <https://www.fondation-santeservice.fr/patients-et-aidants/ma-prise-en-charge/soins-infirmier-a-domicile/>
- ACSMD – 01 45 47 06 35 – esa.acsmd@orange.fr – Site : <http://www.acsmd-cachan.fr/>
- Ages et Vie – 01 46 81 15 35 – esa@agesetvie.fr – Site : <https://www.agesetvie.fr/nos-services/equipe-specialisee-alzheimer>

SSIAD - Site SSIAD Val de Marne : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/beneficier-de-soins-a-domicile/les-ssiad-services-de-soins-infirmiers-domicile>

Les Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) interviennent sur prescription médicale. Ils offrent des prestations de soins infirmiers et d'hygiène générale, ils s'adressent aux personnes âgées, aux adultes en situation de handicap ainsi qu'aux adultes atteints de maladies chroniques, vivant à domicile.

Pour connaître les SSIAD qui interviennent sur votre secteur, vous pouvez consulter le site :

<https://www.sanitaire-social.com/annuaire-soins-et-aide-a-domicile/services-de-soins-infirmiers-a-domicile-ssiad/liste-val-de-marne-94>

Infirmiers libéraux – Site : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/beneficier-de-soins-a-domicile/faire-appel-a-un-infirmier-liberal>

Les soins infirmiers à domicile peuvent être indispensables pour les personnes âgées, l'assurance maladie peut prendre en charge les soins sur prescription du médecin.

Les infirmiers réalisent au domicile les soins prescrits par le médecin traitant ou par un spécialiste comme les injections, les prélèvements, la pose et la surveillance d'une perfusion ou d'une sonde, les lavements évacuateurs, les pansements, la prévention et le traitement des escarres.

Pour rechercher un infirmier libéral dans votre secteur et disponible pour intervenir, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants :

- Site Medicalib : <https://www.medicalib.fr/>
- Site Libheros : <https://www.libheros.fr/>

FICHE STRUCTURE PARCOURS de Santé en Gériatrie

Pédicures-podologues libéraux – Site : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/le-pedicure-podologue>

Le pédicure-podologue est un professionnel de santé paramédical qui réalise des actes de soins concernant la peau et les ongles du pied. Il intervient pour :

- Des soins de la peau et des ongles pour des affections du pie : durillons, cors, verrues plantaires, ongles incarnés, mycoses...
- Prévenir et traiter des problèmes de pied liés à des pathologies telles que l'arthrose, le diabète, les lombalgies, les douleurs articulaires, la perte d'équilibre
- Concevoir des orthèses (semelles orthopédiques améliorant la marche et compensant des déformations)
- Rééduquer le pied et l'équilibre après une intervention chirurgicale
- Un rôle de conseil, d'éducation et de prévention dans l'hygiène, les soins quotidiens, le chaussage

Seuls certains actes prescrits par une ordonnance médical sont pris en charge par l'assurance maladie notamment les personnes diabétiques.

Pour obtenir les coordonnées des pédicures-podologues intervenant dans votre secteur, vous pouvez contacter le site de l'assurance maladie :

<http://annuaire.sante.ameli.fr/>

Kinésithérapeutes libéraux – Site : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/a-qui-s-adresser/le-kinesitherapeute>

Le kinésithérapeute est un spécialiste de la rééducation. À partir de la prescription médicale, il établit un bilan des capacités de son patient et lui propose un programme adapté de rééducation.

Il intervient pour :

- Rééduquer l'appareil locomoteur
- Améliorer les capacités respiratoires
- Améliorer les capacités à faire des efforts

À partir de la prescription médicale, il fixe des objectifs.

Pour trouver, un kinésithérapeute disponible, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants :

Site medicalib : <https://www.medicalib.fr/>

Site Libheros : <https://www.libheros.fr/>

Site Gudule : <https://gudule.co/>

Orthophonistes libéraux – Site : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/a-qui-s-adresser/lorthophoniste>

L'orthophoniste est un professionnel paramédical, son intervention a pour objectif d'améliorer ou de maintenir les capacités de communication à l'oral ou à l'écrit pour permettre à la personne de préserver une vie sociale et d'éviter l'isolement. Il peut intervenir pour différents troubles :

- Des troubles de la voix, les paralysies faciales, les troubles de l'articulation
- Des troubles de la déglutition
- Des troubles des fonctions cognitives : mémoire, attention...
- Des troubles de l'audition et la surdité
- Des troubles neurologiques ou neurodégénératifs

Pour obtenir une prise en charge, il faut une prescription médicale pour un bilan orthophonique d'un médecin généraliste ou d'un spécialiste.

Vous pouvez consulter le site de l'Assurance maladie pour obtenir les coordonnées d'un orthophoniste libéral de votre secteur :

<http://annuaire.sante.ameli.fr/trouver-un-professionnel-de-sante/orthophoniste/94-val-de-marne>

FICHE STRUCTURE PARCOURS de Santé en Gériatrie

Psychologues – Site : <https://www.psychologue.net/cabinets/val-de-marne>

Le psychologue peut accompagner les personnes âgées souffrant de troubles cognitifs, il prend en compte la souffrance psychique.

Les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) nécessitant un soutien psychologique passager ou durable peuvent désormais recevoir la visite d'un psychologue selon un plan pouvant aller jusqu'à 4 entretiens par mois, sur une durée de six mois renouvelables.

Ergothérapeutes - <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/a-qui-s-adresser/ergotherapeute>

L'ergothérapeute intervient auprès des personnes qui ont des difficultés dans la réalisation de leurs activités quotidiennes.

À partir d'un bilan qui recueille et analyse les besoins et souhaits exprimés de la personne, ses habitudes de vie et son environnement, il établit un diagnostic et propose de la rééducation, de la réadaptation, l'utilisation d'aide technique ou de l'aménagement du logement.

Les associations et entreprises qui proposent l'évaluation d'un ergothérapeute :

- DAC 94 Est - 01 89 168 168 - secretariat@dac94est.fr – Site : <https://maillage94.sante-idf.fr/accueil/dispositifs-dappui-a-la-coordi-1/le-dac-94-est.html>
- SOLIHA – 01 71 33 17 17 – adaptation@solihha-ep.fr – Site : <https://solihha.fr/>
- Merci Julie – 01 80 87 69 22 – infos@merci-julie.fr – Site : <https://www.merci-julie.fr/>
- Bel'avie – 09 87 36 61 88 – Site : <https://bel-avie.com/>

Cette liste n'est pas exhaustive, certaines structures type équipe mobile peuvent également proposer une évaluation d'un ergothérapeute au domicile du patient.

FICHE STRUCTURE PARCOURS de Santé en Gériatrie